

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de faire rapport.

—Soumis une note de \$7.50 de la "Laurie Engine Company" pour de la graisse employée à la station de pompes de la rue Craig durant le mois de mars, 1903.

Résolu: Qu'un rapport soit présenté au Conseil recommandant que soit acquittée ladite note à même les crédits de cette année.

—Soumise la requête de la Banque de Montréal demandant qu'il lui soit permis de creuser un puits artésien de douze pouces, sur un côté de la ruelle des Fortifications, devant servir exclusivement à alimenter un système extérieur d'extincteurs contre les incendies.

Renvoyée à la Commission des Finances, afin de s'assurer si l'octroi de ladite permission doit affecter le revenu de la Ville.

—Soumise une lettre de M. John Scanlan demandant que soit construit un trottoir de bois en travers au lieu de celui en long tel qu'il existe maintenant rue Mance, au sud de la rue Sherbrooke.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de s'occuper de la chose.

—Soumise une lettre de M. J.-B.-N. Chabot demandant que le dépôt de \$200 et le pourcentage se montant à \$840.79 retenus sur l'entreprise de la construction des trottoirs en dalles de pierre "Grey Canyon", par M. J.-H. Ostigny, soient remboursés audit J.-B.-N. Chabot, attendu que M. Ostigny lui a transporté sa réclamation.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de s'assurer si lesdits montants sont dus.

—Soumise une requête des propriétaires intéressés demandant que soit posée une traverse sur l'avenue Dumont.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

—Soumise une lettre de la "Canadian Rubber Co." demandant l'autorisation de construire une voûte au-dessous du trottoir de la rue Notre-Dame, vis-à-vis le lot du cadastre No 29.

Résolu: Que soit accordée l'autorisation demandée par la "Canadian Rubber Co.", à condition que ladite compagnie observe les règlements touchant ces permis.

—Soumise une lettre de la "Dominion Cotton Mills," demandant la permission de placer une borne-fontaine à l'angle de la rue Notre-Dame et de la ruelle Saint-Michel, ainsi que le réclament les compagnies d'assurance afin d'augmenter le service de l'eau en cas d'incendie.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant l'octroi de cette permission à condition que l'inspecteur de la Ville le recommande par écrit.

—Soumis deux protêts notariés de la ville de Sainte-Cunégonde au sujet des réparations de l'avenue Atwater.

Renvoyés aux avocats de la Ville avec prière de définir quelles sont les obligations de la Ville à cet égard.

—Soumise une opinion des avocats de la Ville déclarant que doivent être effacées les lignes d'homologation avant que l'on puisse disposer de la rue Saint-Luc et de la rue Comte depuis l'avenue Atwater vers l'ouest.

Après mûre délibération, il est
Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que soient effacées les lignes d'homologation de la rue Saint-Luc et de la rue Comte depuis l'avenue Atwater jusqu'aux limites ouest de la Ville.

—Soumise une lettre de MM. H. et A. Allan demandant qu'un trottoir permanent soit construit sur le côté sud de la rue Youville, de la rue McGill à la rue Commune.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de préparer des estimés.

—Soumise une requête des propriétaires intéressés de la rue Peel depuis la rue Sainte-Catherine jusqu'à la rue Sherbrooke, consentant à payer la moitié du coût d'un macadam bitumineux pour la chaussée et d'un trottoir en dalles de pierre dans cette partie de la rue Peel.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de préparer des estimés.

RAPPORTS

—Sur rapport de l'inspecteur de la Ville, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'opérer le virement d'un montant de \$400, de la balance disponible du crédit voté pour la construction d'un égout avenue des Pins, depuis l'avenue du Parc jusqu'à la rue Durocher, et d'appliquer ce montant au paiement des travaux exécutés par la "Montreal Street Railway Company," rue Guy, à l'endroit où a été construit un égout entre les rues Sainte-Catherine et Saint-Luc.

—Sur rapport de l'inspecteur de la Ville, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recomman-

Referred to City Surveyor for a report.

—Submitted an account for \$7.50, from the Laurie Engine Co., for grease used at the Craig street pumping station, during March 1903.

Resolved: That a report be made to Council recommending that said account be paid out of this year's appropriation.

—Submitted the petition of the Bank of Montreal, for permission to sink a twelve inch artesian well on one side of Fortification lane, to be used solely to supply water for an exterior sprinkling system to extinguish fires.

Referred to Finance Committee to ascertain if the granting of such permission would affect the revenue of the City.

—Submitted a letter from Mr. John Scanlan, asking that the wooden sidewalk be laid cross-wise, instead of length-wise as at present on Mance street, south of Sherbrooke street.

Referred to City Surveyor to attend to the matter.

—Submitted a letter from Mr. J. B. N. Chabot, asking that the deposit of \$200.00 and the percentage amounting to \$840.79 retained in connection with the Grey Canyon Flagstone sidewalks laid by Mr. J. H. Ostigny be refunded to the said J. B. N. Chabot as Mr. Ostigny had transferred his claim to him.

Referred to City Surveyor to ascertain if said amounts are now due.

—Submitted a petition from interested proprietors asking that a crossing be laid on Dumont avenue.

Referred to City Surveyor.

—Submitted a letter from the Canadian Rubber Co., for permission to construct a vault under the sidewalk on Notre-Dame street, opposite cadastral No. 29.

Resolved: That the request of the Canadian Rubber Co. be granted according to the provisions of the by-law governing such permits.

—Submitted a letter from the Dominion Cotton Mills, for permission to place a hydrant at the corner of Notre-Dame street and St. Michael lane as requested by the insurance underwriters, so as to increase the water supply in case of fire.

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said request be granted providing the City Surveyor reports favorably in writing.

—Submitted two notarial protests from the City of St. Cungonde anent repairs to Atwater avenue.

Referred to City Attorneys to have the City's obligations defined.

—Submitted the opinion of the City Attorneys, stating that before St. Luke street and Comte street, from Atwater avenue westwards can be disposed of the homologated lines will have to be erased.

After mature deliberation, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the homologated lines of St. Luke and Comte streets from Atwater avenue, to the western City limits, be erased.

—Submitted a letter from Messrs. H. and A. Allan, for a permanent sidewalk on Youville street south side, from McGill street to Common street.

Referred to City Surveyor for estimate.

—Submitted a petition from interested proprietors on Peel street, from St. Catherine street to Sherbrooke, agreeing to pay one-half cost of a bituminous macadam roadway and a flagstone sidewalk on said part of Peel street.

Referred to City Surveyor for estimate.

REPORTS.

On the report of the City Surveyor, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the sum of \$400.00 be varied from the balance available out of the appropriation for a sewer in Pine avenue, from Park avenue to Durocher street and applied to pay for work done by Montreal Street Ry. Co., on Guy street where the sewer was constructed between St. Catherine and St. Luke streets.

—On the report of the City Surveyor, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommend-